ENGAGEMENT DES ADHÉRENTS À FERRY LONGE-CÔTE

Je déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association en ligne sur le site http://ferry.longecote.fr et m'engage à les respecter.

L'association Ferry Longe Côte se réserve le droit :

D'annuler une séance en fonction des conditions météo,
De limiter le nombre de participants à une séance ou sortie, en fonction des conditions de sécurité réunies,
De décliner une participation à une sortie pour insuffisance d'équipement eu égard à la saison ou à la météo,
De décliner la participation d'un mineur,
De renvoyer une personne dont la conduite ou les agissements nuiraient au bon déroulement de la séance,
D'exclure définitivement de l'association toute personne dont les agissements ne seraient pas conformes aux statuts de Ferry Longe Côte, à son règlement intérieur.

Je connais le matériel nécessaire à la pratique de l'activité, variant selon les conditions météorologiques. Je dois acquérir moi-même ce matériel. Je dois en particulier disposer d'un matériel de sécurité obligatoire pour les sorties nocturnes (gilet réfléchissant, lampe flash rouge).

Je consulte le site Ferry Longe-Côte avant chaque sortie pour connaître les conditions météorologiques.

Ma cotisation comprend une assurance Responsabilité Civile couvrant tous les adhérents pour les dommages accidentels causés à un tiers ou aux installations nous accueillant. J'ai noté que l'association décline toute responsabilité pour les vols, pertes et détériorations des effets personnels survenus pendant les sorties ou dans les vestiaires fermés à clé pendant l'activité.

Le site Internet de l'Association publie des photos ou des vidéos des activités sur le site. Si je ne souhaite pas voir des images me concernant, j'en informe le preneur de vues.

Je dois porter mon maillot Ferry Longe-Côte pendant les séances prévues au calendrier Ferry Longe-Côte. Je m'engage à ne le porter que pendant les sorties encadrées et les manifestations initiées par Ferry Longe-Côte.